

Commission Quantitative – 10 octobre 2023

Charols

Compte rendu de la séance et du world café

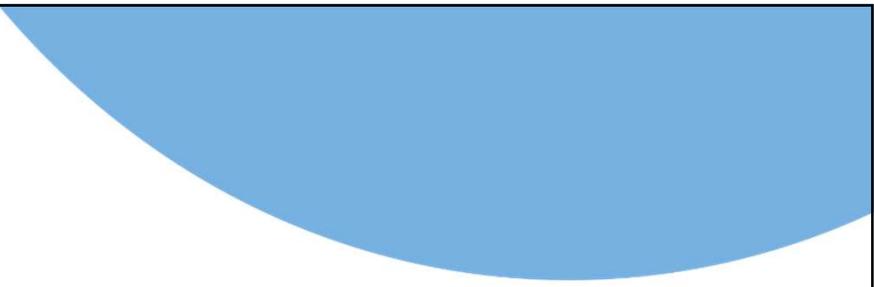


Commission Quantitative – 10 octobre 2023

Charols

Compte rendu de la séance

- 1. Présentation et validation du Bilan PGRE Roubion-Jabron**
- 2. Un PTGE sur le bassin Roubion-Jabron (DDT 26)**
- 3. Réflexion en groupe sur le PTGE Roubion-Jabron**
- 4. Conclusion et échanges**



Bilan PGRE Roubion-Jabron

Bilan PGRE Roubion-Jabron

Une synthèse du bilan PGRE a été présentée.

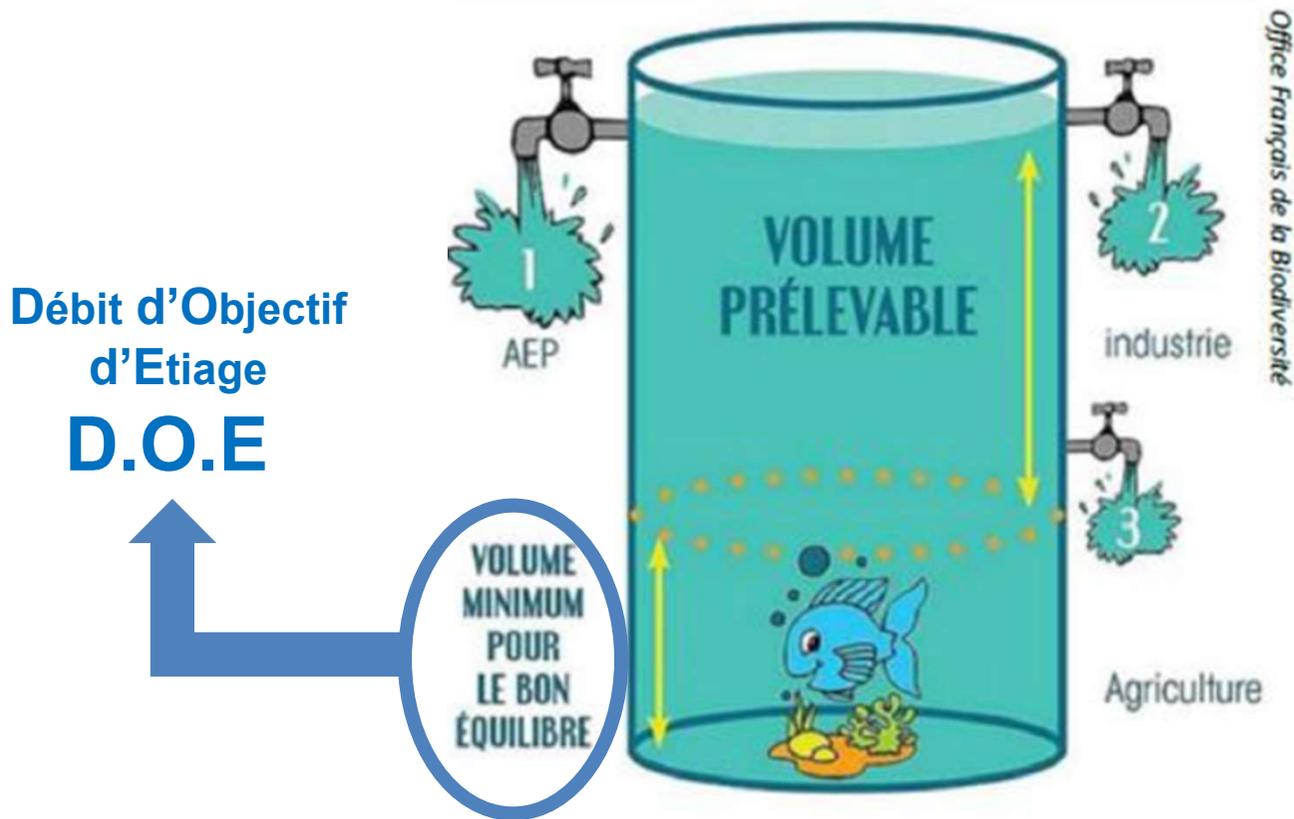
Le support est envoyé avec ce compte rendu et sera mis en ligne sur le site Internet du SMBRJ avec le rapport complet du bilan PGRE Roubion-Jabron.

Points importants à retenir concernant ce bilan :

- le volume prélevable **souterrain** est respecté. Le volume prélevable **superficiel** n'est pas respecté mais pourrait l'être à partir de 2020,
- les actions inscrites au PGRE Roubion-Jabron sont terminées,
- les DOE ne sont pas respectés sur le Roubion : 6/10 à Soyans et 4/10 à Montélimar. L'objectif est d'atteindre une satisfaction 8 années sur 10,
- les DOE sont atteints sur le Jabron amont, 8/10 à Souspierre. Mais non respectés à Montélimar 6/10.

Etude volume prélevable

Etudes Volumes prélevables (EVP) – les principes :



Pour rappel, le schéma ci-dessous vous rappelle que les DOE sont la part du volume à laisser aux milieux.

Le changement climatique va engendrer une baisse de la ressource disponible au cours de la période d'étiage. Le PTGE est un outil pour appréhender et se préparer à ce changement.

- Film sur le partage de l'eau (3 min) : <https://www.youtube.com/watch?v=HzavmFXqziU>



Un PTGE sur le bassin Roubion-Jabron

Présentation par Emmanuel Princic

Adjoint au chef du service environnement de la DDT de la Drôme

Un PTGE sur le bassin Roubion-Jabron

SMBRJ

Commission gestion quantitative
10 octobre 2023



Direction Départementale des Territoires de la Drôme



Un PTGE sur le bassin Roubion-Jabron

Contexte et cadre réglementaire

BV Roubion Jabron identifié en déficit quantitatif dans le SDAGE

EVP 2013 : des volumes prélevables garantissant la préservation des milieux aquatiques et les besoins de tous les usages

- objectif de prélèvement : - 23 % en moyenne, à l'étiage
- pas de classement ZRE

2013 : Notification des volumes par le Préfet Coordonnateur de Bassin au Préfet de Département – 2700 Mm³ – 4 DOE (Soyans, Souspierre, 2 Montélimar)

=> élaboration d'un PGRE pour le retour à l'équilibre



Un PTGE sur le bassin Roubion-Jabron

Du PGRE vers le PTGE

2015 : PGRE, porté par la DDT

- organise le partage de l'eau : volumes prélevables en période d'étiage par usage
- des actions pour rétablir l'équilibre besoins-ressource

2020 – 2023 : Reprise SMBRJ et actualisation

=> bilan : respect des VP mais DOE non atteints

Des PGRE aux PTGE : instruction du 7 mai 2019

- une approche globale et co-construite impliquant tous les acteurs de l'eau
- sur un périmètre cohérent
- avec des actions pour atteindre l'équilibre besoins/ressource/fonctionnement des milieux
- une approche prospective, prise en compte du dérèglement climatique

l'instruction du 17 janvier 2023 : conforter la dynamique en ciblant des points fondamentaux de réussite :



Un PTGE sur le bassin Roubion-Jabron

Les clés de réussite : la gouvernance

Encadre l'élaboration du PTGE

Pilotage du projet :

- un portage politique :
 - > Le COPIL, organe décisionnel du PTGE, fixe les règles, adopte le PTGE, assure le suivi
 - > **Une association de tous dès l'amont**
 - Collectivités : gestionnaires eau potable/assainissement **ET les porteurs de projets de territoire** (documents d'urbanisme, CRTE, PAT...)
 - associations, usagers professionnels, Etat et ses établissements publics
- Un portage opérationnel :
 - > Une structure porteuse : gestionnaire du bassin versant, CLE
 - > Animation, travail technique

=> 1^{er} travail à engager pour la mise en route ou la redynamisation du PTGE



Un PTGE sur le bassin Roubion-Jabron

Les autres attendus

Le contenu :

- Définir le périmètre géographique : BV ? Infra ?
- Etablir une feuille de route :
 - objectifs et principes de la démarche, modalités de la gouvernance
 - différentes étapes jusqu'à l'approbation du PTGE
- État des lieux initial et prospectif
 - des projections démographiques, économiques, hydrologiques
- un programme d'actions pour le retour à l'équilibre quantitatif
 - des actions d'économie : de la sobriété aux actions plus lourdes
 - des actions soutenables techniquement et financièrement
 - des leviers réglementaires



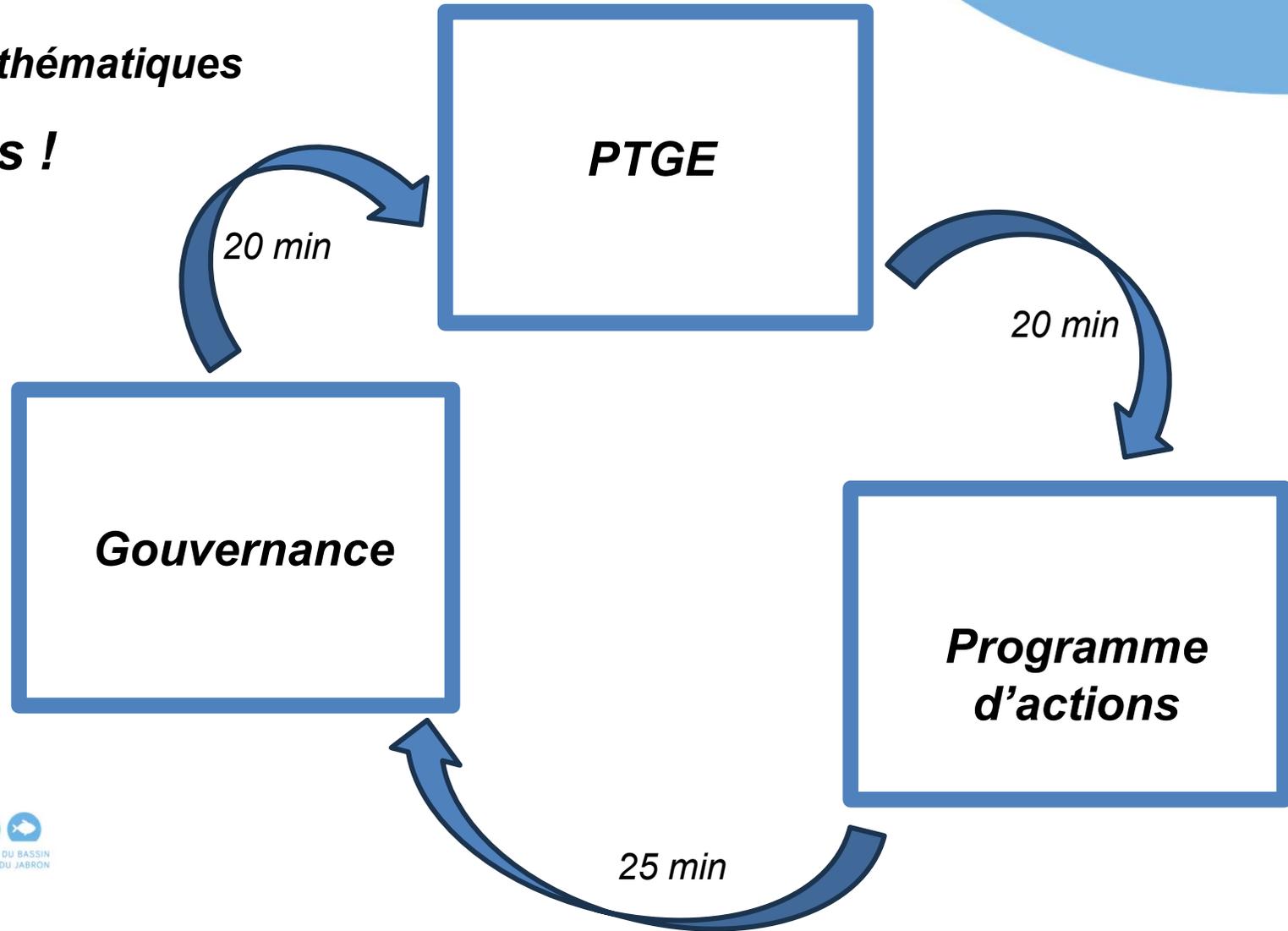
En atelier

Réflexion sur le PTGE Roubion-Jabron

Atelier « World café »

3 groupes = 3 thématiques

3 Tours !



Atelier « World café »



Les participants :

- 28 participants plus 3 « hôtes de table » internes au SMBRJ

Objectif du World Café : L'objectif du World Café était de créer un échange sur 3 thèmes principaux d'un PTGE:

- **La Gouvernance**
- **Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau**
- **Le Programme d'actions**

Déroulement du World Café :

- Répartition des participants en 3 tables
- Chaque table travaille sur une question pendant un temps donné
- Les groupes se déplacent ensuite sur une question suivante
- A chaque thème, « un hôte » de table est présent pour la prise de note et la synthèse des précédents travaux
- Synthèse de chaque question en assemblée en fin de séance

Atelier « World café » → les consignes données

3 groupes = 3 thématiques → 3 Tours

1^{er} Tour : Travail à la question posée → le secrétaire écrit les idées/propositions

Le groupe tourne, le secrétaire reste !

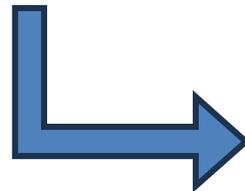
2^{ème} Tour : le secrétaire vous présente la production → le groupe complète et enrichit

Travail à la 2nde question posée → le secrétaire écrit les idées/propositions

Le groupe tourne, le secrétaire reste !

3^{ème} Tour : le secrétaire vous présente la production → le groupe complète et enrichit

Travail à la 3^{ème} question posée → le secrétaire écrit les idées/propositions



Mise au propre des idées
transmission avec un élu pour la restitution de la table

Atelier « World café » : les questions travaillées

	Gouvernance	Projet de Territoire pour Gestion Eau	Programme d'actions
Tour 1	Comment faire pour construire notre Projet de Territoire pour l'Eau sur le bassin Roubion-Jabron ?	Comment le PTGE peut être un atout sur notre bassin versant Roubion-Jabron ?	<p>Ce qui a déjà été fait ?</p> <p>Ce que qui est en cours ?</p> <p>Comment le pérenniser ?</p>
Tour 2	Qu'est-ce qu'on ne veut pas dans le processus de gouvernance ?	Quels sont les risques pour que le projet de territoire n'ait pas les effets escomptés (Milieux, ressources, agricole, usages, économique, tourisme, ...) ?	Quelles sont les actions incontournables pour gérer durablement nos ressources en eau et nos milieux naturels sur le territoire ?
Tour 3	Comment associer l'ensemble des parties prenantes , pertinentes, à notre Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau ?	Quels moyens ET qui doit les mettre ?	Quels sont les besoins de connaissances, d'accompagnements ou expertises pour élaborer un programme d'actions efficace qui réponde aux enjeux de notre bassin Roubion-Jabron ?

Compte rendu des ateliers

L'ensemble des notes de chaque atelier ont été reprises dans le fichier joint à ce compte-rendu. Elles sont classées en fonction des questions traitées mais également par « item » identifiés post-réunion :

- ce qui a attiré au processus d'élaboration : Quel Gouvernance ? avec qui ? Comment ?
- ce qui était synonyme d'objectifs du PTGE, et de développement du territoire,
- du thème de l'action,
- une dernière catégorie comprenant des craintes, du jugement, du « on dit que » ou de l'apriori.

Groupe n°2 : Action incontournable gestion durables

- Evolution pratique, sensibilisation
- Parcours acteurs engagés
- Recherches & Df ntle pratique agri PAT
- Reflexion globale sur les filières agri
- Améliorer tout les prélèvements sup
- Développer structures existantes réseaux existant
- Solutions infiltrations de l'eau quand disponible
- sobriété
- Questions H2O de plus d'urbanisme
- Drip temporaire adéquation ressources
- Connaissances sur la ressource, préventive, nappes, suivi hydro
- Systématiser connaisse débit source
- Pluies (ressources)
 - ↳ œuvr grises
- eaux traitement Steppe (la rendre utilisable)
- Docs urba : ? infiltrations
- Sécurisation réseau



1 Acteurs	2 Processus	3 Moyens
<p>→ Périmètre? Bassin Rouillon Jabron</p> <p>→ Notion de partage arriver à un meilleur partage de la ressource pour tous les acteurs</p> <p>→ il faut une gouvernance bien définie</p> <p>→ Changement pas trop flagrant</p> <p>↳ comment anticiper le futur: comment anticiper</p> <p>↳ combien se projeter: fon? Boire d'année</p> <p>↳ animations des acteurs</p> <p>↳ identifier les gros points, les prélèvements où il y a de la marge</p> <p>↳ et avoir un plan d'action pour se rejoindre pour la suite</p> <p>↳ une fois les points identifiés, comment partager fon les financements?</p> <p>↳ que peut-on voir se développer sur la fontaine</p> <p>↳ y a-t-il compatibilité entre PUI et PTGE?</p> <p>↳ que les ressources actuelles? non respect</p>	<p>→ pas une bonne concertation de tous les acteurs, inégalité d'investissement</p> <p>→ non respect du partage → il faut s'accrocher</p> <p>→ marche trop haute: (pas à part)</p> <p>→ des parties certaines est difficile de résoudre</p> <p>→ coût élevée</p> <p>→ manque de moyens humains</p> <p>→ abus l'été les agriculteurs difficile à restreindre</p> <p>→ négocier des actions d'animation</p> <p>→ faire la balance entre le bon le part et le mauvais</p> <p>→ se pencher sur les aspects juridiques</p> <p>→ être se concerner sur la quantité en plus de la qualité?</p> <p>→ mieux appliquer: regard sur la concertation locale de ces milieux</p> <p>→ attendre les vol préférentiels rehaussement climatique</p> <p>→ fait que les DCE pas atteints = déconcentration</p> <p>→ nouveaux habitants en masse font rattraper les résultats du projet</p> <p>→ "membres à 2 vitesses" concertation de la pop? ven la ville → économie locale atteinte</p> <p>→ Directeur des eaux potables à mettre en place</p> <p>→ recyclage est essentiel</p> <p>→ Non respect des règles</p> <p>↳ de prélèvements sauvages</p> <p>↳ que la ressource un nombre</p>	<p>→ stratégie d'écoule plus</p> <p>→ mettre en place @ d'actions d'animation</p> <p>→ intégrer les acteurs économiques du territoire, notamment par les formations</p> <p>→ Bonne définition de la Gouvernance</p> <p>→ techniques</p> <p>↳ les animations</p> <p>↳ organiser des compétences et connaissances</p> <p>↳ sensibiliser (la population à de nouvelles usages)</p> <p>↳ financer (bonifications de la pop)</p> <p>↳ période formation: campagne de sensibilisation</p> <p>↳ appeler à réfléchir à de meilleurs usages</p> <p>↳ inciter les bons acteurs</p> <p>↳ préciser reformer les techniques d'entretien et de maintenance pour retarder le vieillissement de l'eau</p> <p>↳ eau sur les eaux usées</p> <p>↳ de moyens humains</p> <p>↳ trouver un consensus pour partager</p>

Compte rendu des ateliers

Thème « Gouvernance » : Avec qui ? Comment ? Quelle gouvernance ? pour élaborer le PTGE.

En synthèse, voici ce qu'il est ressorti pour l'aspect **gouvernance** du PTGE :

- il faut définir la gouvernance dès le début de la démarche et sur un périmètre défini,
- les participants ont exprimé une volonté de cohésion et de construire ensemble, entre et par les usages,
- des groupes de travail (instances par usages) pourraient être créés et faire remonter les propositions à une instance plus large (l'exemple d'une Commission Locale de l'Eau a été citée). Cette instance doit inclure chaque structure intéressée à l'Eau.
- l'organe pilote du PTGE ne décidera pas à la place des structures ayant la compétence,
- au sein de cette gouvernance et/ou des assemblées, il faudra discuter des projets, des idées. Un débat sera nécessaire avant de faire des choix, ce qui impliquerait en amont de rédiger des règles (de participation, d'écoute, de décision). Les décisions devraient avoir une adhésion du plus grand nombre, et les élus devront en faire partie,
- à l'inverse, il serait dommageable que des actions/projets voient le jour sur le territoire sans aucune information préalable. Les participants ont indiqué ne pas vouloir de concurrence entre les territoires, les usages et les ressources.

Compte rendu des ateliers

Thème « Gouvernance » : Avec qui ? Comment ? Quelle gouvernance ? pour élaborer le PTGE.

En synthèse, voici ce qu'il est ressorti pour l'aspect **comment ?** élaborer le PTGE :

- déployer le PTGE sur *le bon* périmètre. Il pourrait être étendu, par exemple à d'autres syndicats AEP comme le SIE Drôme Rhône. Le bassin du Roubion semble être une bonne échelle,
- le temps alloué pour le processus versus l'ensemble des autres projets qui occupent chacun d'entre nous. Il ne faut pas trop de réunions, ainsi qu'un processus simple et efficace d'élaboration et de gouvernance. Il faut agir maintenant,
- dès les prochaines étapes, il faudra élaborer un calendrier de travail et identifier les étapes à franchir,
- il faudra être explicite sur les objectifs à poursuivre,
- faire un point d'étape sur les financements existants et possibles (même s'ils ne doivent pas uniquement guider le projet),
- préparer la communication/vulgarisation sur le sujet pour expliquer au plus grand nombre mais également préparer la montée en compétence des élus de la prochaine mandature,
- veiller à ne pas faire de doublons, les EPCI mènent déjà des projets sur lesquels il sera possible de s'appuyer,
- mettre l'accent sur les moyens humains et l'animation,
- connaître le cadrage réglementaire futur,

Compte rendu des ateliers

Thème « Gouvernance » : Avec qui ? Comment ? Quelle gouvernance ? pour élaborer le PTGE.

En synthèse, voici ce qu'il est ressorti pour l'aspect **Avec qui** élaborer le PTGE :

- il y a une volonté de n'oublier personne. Cela sous-entend d'identifier les structures pertinentes et les personnes adéquates en leur sein,
- à plusieurs reprises les SCOT ont été cités, un lien avec l'urbanisme est à faire lors du PTGE,
- des disparités du territoire ont été soulevées, urbanisé à l'aval et rural touristique à l'amont. Il faudra veiller à ce que chacun soit représenté dans le processus,
- les partenaires, cités, qui devraient être à associer : les élus, la DDT, les agriculteurs, l'OUGC, CA 26, les SCOT, les PLUi, les acteurs économiques, les acteurs du tourisme, le SID, Fédération de Pêche, les usagers,

Compte rendu des ateliers

Thème « PTGE » : les notions d'objectifs du PTGE, et de développement du territoire

En synthèse, voici ce qu'il est ressorti pour l'aspect **objectifs** en lien avec le PTGE:

- les rôles et objectifs du PTGE devront être clairs et précis. Il devra y avoir une gouvernance de l'outil bien défini. Il ne faut pas tomber dans la complexité inutile,
- la marche à franchir devra prendre en compte la capacité technique et financière du territoire, si objectif trop élevé risque de démotivation,
- vérifier la possibilité de financement existant et ce que peut débloquer le PTGE en lien avec les objectifs fixés,
- transmettre les objectifs aux EPCI pour qu'elles les prennent en compte,
- la question du positionnement dans le temps du PTGE semble importante, 10 ans ? 20 ans ? Ce point devra être abordé, car les effets du changement sont déjà présents,

Compte rendu des ateliers

Thème « PTGE » : les notions d'objectifs du PTGE, et de développement du territoire

En synthèse, voici ce qu'il est ressorti sur l'aspect **développement du territoire** en lien avec le PTGE :

- pour le PTGE, se poser la question : que veut-on voir se développer sur le territoire ?
- il faut viser un partage commun de la ressource. Le PTGE peut être un guide pour les projets des EPCI. Il faut développer le territoire en adéquation avec la ressource,
- il est important de faire le point sur les ressources actuelles, et peut-on trouver de nouvelles ressources ?
- enjeux de tailles, certains voient des difficultés à trouver des consensus,
- la faible considération des milieux aquatiques a été soulevée, il faudra travailler cet aspect,
- il faudrait promouvoir de meilleurs usages de l'eau pour un meilleur partage, et une plus forte adaptation au changement climatique,
- les bénéfices attendus sur l'AEP dans l'avenir paraissent faibles, il faudra vérifier ce point,
- des pistes de développement ont été citées comme : mener une réflexion sur des nouvelles filières et pratiques vertueuses agricoles, d'infiltrer l'eau où/quand c'est possible, lien avec les PAT et leurs actions,

Compte rendu des ateliers

Thème « Actions » : Economie d'eau, stockage et remobilisation des ressources existantes, développement territorial, et animation/formation/études

Voici ce qu'il est ressorti pour les actions **du type économies d'eau** :

- Mettre en place les schémas directeur AEP et compléter les maillages,
- Sécuriser les réseaux AEP,
- Inciter à la sobriété en eau,
- Contrôler plus précisément les consommations,
- Actions sur les canaux,
- Surveiller les fuites,
- Mettre en place une irrigation adaptée,
- Interconnecter les réseaux,

Compte rendu des ateliers

Thème « Actions » : Economie d'eau, stockage et remobilisation des ressources existantes, développement territorial, et animation/formation/études

Voici ce qu'il est ressorti pour

les actions du type **stockage et remobilisation des ressources existantes** :

- stocker l'eau de pluie,
- penser au stockage,
- retenues collinaires,

Voici ce qu'il est ressorti pour

les actions du type **développement du territoire** :

- infiltrer l'eau là où elle tombe,
- imposer des règles de construction d'équipement adaptés,
- études sur les eaux usées,
- mettre la question de l'eau dans les PLU,
- lien avec les projets des PAT,
- mettre en place une tarification adaptée,

Compte rendu des ateliers

Thème « Actions » : Economie d'eau, stockage et remobilisation des ressources existantes, développement territorial, et animation/formation/études

En synthèse, voici ce qu'il est ressorti pour les actions du types **animation/formation/études** :

- prévoir des plénières pour expliquer le PTGE aux élus,
- étude sur les données de prélèvements plus récentes, améliorer les connaissances sur les prélèvements non déclarés,
- étude d'anticipation/adaptation au changement climatique,
- mettre des moyens humains et de l'animation,
- formation des professionnels et usagers,
- sensibiliser la population à de nouveaux usages,
- identifier les gros points de prélèvements où il peut y avoir une économie,
- campagne de sensibilisation aux activités touristiques
- formation des techniciens de maintenance des piscines pour éviter les vidanges,
- suivre l'impact des actions,
- études sur les ressources, les débits des cours d'eau et des sources, le suivi des nappes,
- avoir une meilleure connaissance des arrêtés sécheresse,

Compte rendu des ateliers

Thème « Les craintes, à priori, jugement » :

Ces éléments sont révélateurs d'une vision et de questionnements actuels. Ils font ressortir plusieurs axes de réflexion pour le PTGE.

- L'arrivée de nouveaux habitants en masse va faire baisser le résultat du PTGE → *cela sous-entend : vérifier avec les SCOT la projection en termes d'accueil des nouvelles populations, quel va être l'impact de l'accroissement de cette population sur les volumes prélevés et les débits ?*
- Abus lié au tourisme → *cela sous-entend : quelles sont les activités les plus consommatrices sur le bassin ? Connaissent-ils les enjeux liés à l'eau sur notre territoire ? Aller à leur rencontre, les solliciter pour l'élaboration du PTGE, quelle est la marge de manœuvre possible en termes d'économies en eau ?*
- Les agriculteurs s'adaptent toujours → *Historique des prélèvements sur le bassin, quelle adaptation possible et comment l'accompagner dans un contexte de changement climatique ?*
- Arrêter tous les prélèvements sur les milieux superficiels → *rappeler qu'il faut satisfaire les usages sur le bassin. Néanmoins, quelle va être l'influence du changement climatique sur les débits des cours d'eau ? Quel effort de réduction le territoire doit atteindre pour s'adapter et satisfaire les usages et les milieux aquatiques.*

Conclusion....la suite

Cette seconde commission quantitative a permis de :

- Valider le bilan du PGRE Roubion-Jabron. Une partie de ce rapport servira comme état des lieux du territoire pour le PTGE,
- Présenter l'outil PTGE,
- Aborder la construction du futur PTGE Roubion-Jabron sur les aspects gouvernance, axes de travail ainsi que certaines actions.

Lors de la prochaine rencontre, nous travaillerons sur le projet de gouvernance, de planification ainsi que le contenu d'une feuille de route qui vous sera soumis.

Merci de votre attention

Abner P., 2022 avril, Jabron en amont de Montalmak